



Cadre réservé à l'administration

Réception le : .....

Chèque  Espèces  CB

**INSCRIPTION STAGE « Trace ton chemin » - en famille avec les 8-12 ans**  
**Jeudi 20 et vendredi 21 février > 14h – 16h**

**Public : un parent et un enfant de 6 à 12 ans**

**Lieu : Jeudi 20 février > musée des Beaux-arts (14 rue du Musée à Angers)**

**Vendredi 21 février > ESAD TALM Angers (72 rue Bressigny à Angers)**

**Tarif : 40€**

**NOM du parent :** .....

**Prénom :** .....

**Âge :** .....

**Date de naissance :** \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Courriel (en MAJUSCULES) :** .....

**Téléphone :** .....

**NOM de l'enfant :** .....

**Prénom :** .....

**Âge :** .....

**Date de naissance :** \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

**DESCRIPTIF :**

Ce stage de deux demi-journées est co-animé par une médiatrice des musées d'Angers et par Marika Bührmann, artiste et enseignante à l'ESAD TALM-Angers.

Venez partager un temps de création en duo à la rencontre d'œuvres contemporaines du musée des Beaux-arts. Vous serez invités à découvrir les univers poétiques de Daniel Tremblay et Francis Limérat et à créer avec votre enfant !

Au cours du premier atelier le **jeudi après-midi au musée des Beaux-arts**, des dessins spontanés jailliront à partir de jeux proposés comme dessiner les yeux fermés ou de la main opposée à celle habituelle.

Lors du second atelier, le **vendredi après-midi à l'ESAD TALM Angers**, vous serez invités à apporter des matériaux glanés en lien avec les œuvres observées la veille, pour construire ensemble des propositions en volume ou en deux plans (la liste non exhaustive des matériaux vous sera communiquée le jeudi après-midi lors du premier atelier).

## CE QU'IL FAUT PREVOIR

- 1 goûter pour chaque après-midi
- Tenue souple et confortable
- 1 bloc à dessin A4
- Crayons de couleur et/ou feutres
- Des matériaux glanés (précisions données lors de la première demi-journée)

## AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ses publications (éditions, affiches, site Internet, réseaux sociaux, etc.), le musée des Beaux-arts et l'ESAD TALM Angers peuvent être amenés à photographier, filmer les participants du stage et/ou leurs productions, ainsi qu'à utiliser ces photos et films.

Conformément à la législation en vigueur, nous vous demandons l'autorisation pour reproduire, diffuser et publier ces images. Si toutefois vous changez d'avis, il vous suffira de contacter l'établissement.

Nom : ..... Prénom : .....

accepte toute reproduction et publication de mon image et celle de mon enfant, à titre gracieux, dans les supports visuels du musée des Beaux-arts et de l'ESAD TALM Angers.

refuse toute reproduction et publication de mon image et celle de mon enfant dans les supports visuels du musée des Beaux-arts et de l'ESAD TALM Angers.

## CONTACT EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, je soussigné(e) ..... autorise le musée des Beaux-arts et/ou l'ESAD TALM Angers à contacter la personne suivante :

### Contact :

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : .....

**J'atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile.**

Le ..... à .....

Signature :

## REGLEMENT :

Le règlement du stage est possible par :

- Par chèque à l'ordre de Régie de recettes TALM – site d'Angers
- Par carte bancaire
- En espèces

Le dossier d'inscription est à déposer à l'école. Il peut également être envoyé par voie postale – **uniquement pour les paiements par chèque** – à l'adresse suivante : *TALM ANGERS – Cours publics – 72 rue Bressigny – 49100 ANGERS*

Pour toute information : [angers-courspublics@talm.fr](mailto:angers-courspublics@talm.fr) // 02 72 79 86 91